Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170347
Centre d'intérêt: 32

Corbeil, Paul.

Relance 1978 : les sortants du collégial privé 1976-1977 / Paul Corbeil. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction des politiques et plans, 1979.
iv, 18 p. ; 28 cm. -- (L'Accessibilité en éducation ; 4.37.3) -- (Education et emploi)

Code: 28-1385.

ISBN 2-550-00659-3

Cote Dewey: 371.8'09714/C789r Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Réseau privé *Enquête sur les sortants *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Collégial (Niveau)

Etude des caractéristiques individuelles et sociales des sortants du secteur privé au niveau collégial. Dans un premier temps, on décrit les caractéristiques des sortants des collèges privés selon le secteur d'études en les comparant avec les sortants du réseau public. Par la suite, l'importance relative de certains facteurs sur le fait d'avoir fréquenté un établissement privé est évaluée.

Les données proviennent de l'enquête de Relance 1978, et portent sur les sortants de 1976-1977. Au total, 21042 (58,6%) des 35884 personnes choisies ont répondu, soit un sortant sur quatorze au collégial et un sur huit au secondaire. Les facteurs d'explication retenus sont le sexe et la langue maternelle de l'étudiant, la scolarité, le revenu et l'occupation du père. Cinq figures.

11,6% des sortants du niveau collégial proviennent d'établissements privés. L'étude démontre l'importance de l'origine sociale sur le fait d'avoir fréquenté une telle institution: ceux qui sont privilégiés la fréquentent davantage. D'autre part, quelle que soit l'origine sociale, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses et c'est le sexe de l'étudiant qui a le plus grand effet "net" sur la fréquentation d'une école privée.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170347

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification
Direction des politiques et plans

RELANCE 1978

LES SORTANTS DU COLLÉGIAL PRIVÉ 1976-1977

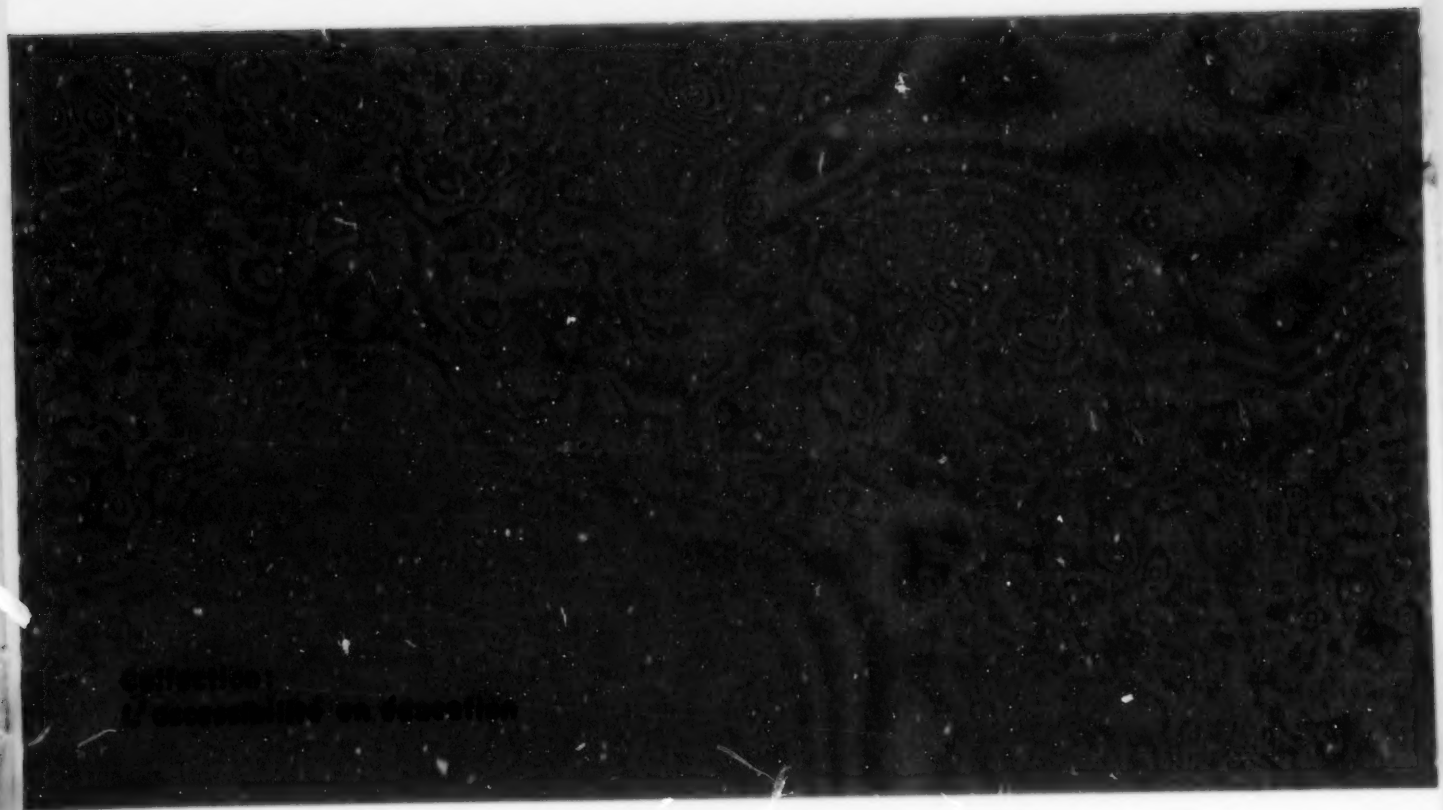

OCTOBRE 1979

E D U Q 8170347

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification
Direction des politiques et plans

RELANCE 1978

LES SORTANTS DU COLLÉGIAL PRIVÉ 1976-1977

Collection:
L'accessibilité en éducation

Paul Corbeil

OCTOBRE 1979

28-1385

TABLE DES MATIERES

	Pages
LISTE DES FIGURES	ii
AVANT-PROPOS	iii
INTRODUCTION	1
a) Présentation	1
b) Une vue d'ensemble	2
PREMIERE PARTIE: CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES ET SOCIALES DES SORTANTS DES COLLEGES PRIVES	3
1- Le sexe de l'étudiant	3
2- La langue maternelle de l'étudiant	4
3- L'occupation du père	6
4- La scolarité du père	11
5- Le revenu du père	13
DEUXIEME PARTIE: IMPORTANCE RELATIVE DE CERTAINS FACTEURS SUR LE FAIT D'AVOIR FREQUENTE DES ETABLISSEMENTS PRIVES	15
CONCLUSION	17

LISTE DES FIGURES

		Pages
Figure 1:	Proportion des hommes et des femmes ayant fréquenté un établissement privé	5
Figure 2:	Proportion des sortants ayant fréquenté un établissement privé selon la langue maternelle	6
Figure 3:	Proportion des sortants ayant fréquenté un établissement privé selon l'occupation du père	8-9
Figure 4:	Proportion des sortants ayant fréquenté un établissement privé selon la scolarité du père	13
Figure 5:	Proportion des sortants ayant fréquenté un établissement privé selon le revenu du père	15

AVANT-PROPOS

Ce fascicule fait partie d'une série de cinq documents dont le contenu provient des données de l'enquête RELANCE pour l'année 1978. De façon plus spécifique il s'inspire de données d'un rapport publié sur l'abandon et la poursuite des études (1).

L'enquête de Relance 1978 porte sur un échantillon représentatif des "sortants" de l'année scolaire 1976-1977. On a sélectionné 35 884 sortants et 21 042 d'entre eux ont répondu (58,6%): de ce fait, l'analyse considère environ un sortant sur 14 au collégial et un sur 8 au secondaire. Ces taux nous assurent une représentativité tout à fait satisfaisante.

Un "sortant" est défini comme un étudiant inscrit dans un établissement scolaire (secondaire ou collégial) en 1976-1977 et qui, quelle qu'en soit la raison, n'était pas inscrit dans cet établissement en 1977-1978. Toutefois, nous avons restreint cette définition en éliminant de notre étude ceux qui poursuivaient leurs études à un même niveau.

Le lecteur devra tenir compte que les données utilisées proviennent d'une étude sur les "sortants" du système scolaire et ne peuvent être comparées sans restriction avec des données provenant d'études sur la

---

(1) Corbeil, Paul. Relance 1978, Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977. Documents Education et Emploi, 4-37, ministère de l'Education, 1979, 218 pages.

clientèle scolaire ou toute autre sous-population de cette clientèle. De plus, les données présentées proviennent d'un sondage et il est possible que les proportions (ou taux) présentées dans ce fascicule diffèrent légèrement des proportions qu'on aurait calculées si on avait interrogé tous les sortants (1).

---

(1) Un rapport de M. Roger Lapierre (1976), non publié, précise qu'une proportion estimée à partir de cet échantillon ne sera différente de plus de 1 pour cent de la proportion calculée d'après la population que dans un cas sur mille seulement.

INTRODUCTION

a) Présentation

On veut dans ce document, étudier les caractéristiques individuelles et sociales des sortants du secteur privé au niveau collégial. Dans un premier temps, on décrira les différences entre les clientèles de sortants des secteurs privé et public en fonction du sexe de l'étudiant, de la langue maternelle de l'étudiant, du revenu du père, de la scolarité du père et de l'occupation du père. Ensuite, en fonction de ces mêmes caractéristiques individuelles et sociales, on comparera les sortants selon qu'ils étaient au secteur général privé ou au secteur professionnel privé. Dans un deuxième temps, on analysera le fait d'être sortant d'un établissement privé en fonction du sexe de l'étudiant, du revenu du père, de la scolarité du père et de l'occupation du père. Cette fois, les caractéristiques mentionnées seront examinées "simultanément" et de façon à dégager laquelle des caractéristiques étudiées différencie le plus les sortants du secteur privé de ceux du secteur public. Enfin, dans cette deuxième approche, les variables n'ont que deux catégories, alors que dans la première partie, ces variables avaient plusieurs catégories (exception faite du sexe de l'étudiant bien entendu).

b) Une vue d'ensemble

Les sortants des établissements privés représentent 11,6% des sortants de niveau collégial. Cette proportion n'est pas la même si l'on considère séparément les sortants du secteur général et ceux du secteur professionnel. Ainsi, au secteur professionnel, 9 sortants sur 100 avaient fréquenté un établissement privé, alors qu'au secteur général, cette proportion passe à 13 sortants sur 100.

PREMIERE PARTIE: CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES ET SOCIALES DES SORTANTS DES COLLEGES PRIVES

1- Le sexe de l'étudiant

Figure 1: Proportion des hommes et des femmes ayant fréquenté un établissement privé

a) Ensemble b) Secteur général c) Secteur professionnel

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir fréquenté un établissement privé: que ce soit dans l'ensemble, au secteur général ou au secteur professionnel, la proportion des femmes "sortant" des établissements privés est plus élevée que cette proportion chez les hommes. On doit noter aussi que 4,5% seulement des hommes qui sont "sortis" du secteur professionnel, avaient fréquenté un établissement privé.

2- La langue maternelle de l'étudiant

Figure 2: Proportion des sortants ayant fréquenté un établissement privé selon la langue maternelle

a) Ensemble b) Secteur général c) Secteur professionnel

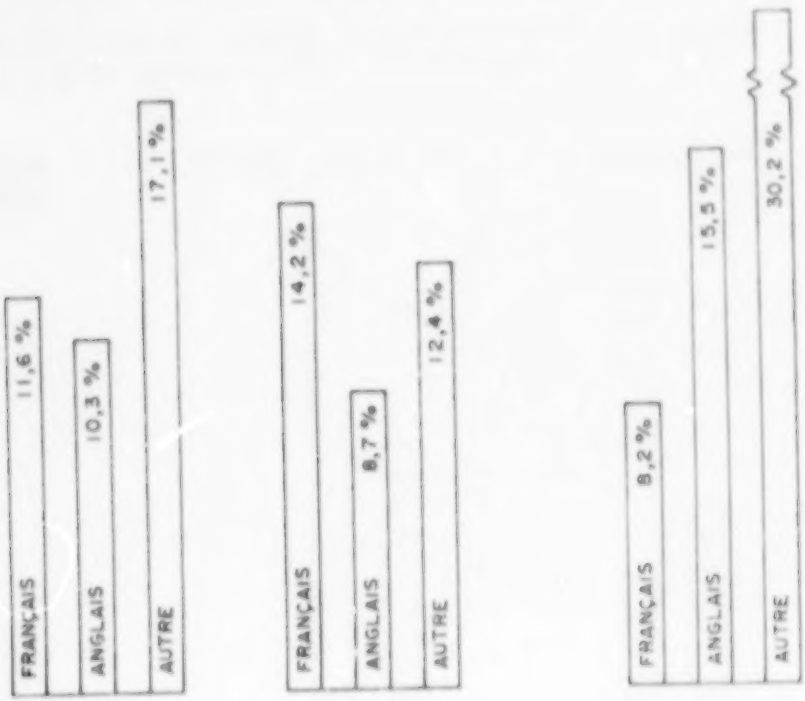

Dans l'ensemble, les sortants dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais ont fréquenté des établissements privés dans des proportions plus considérables que ceux dont la langue maternelle est soit le français, soit l'anglais.

Par contre, au secteur général, ce sont les sortants francophones qui sont proportionnellement plus nombreux dans les établissements privés.

Enfin, au secteur professionnel, les sortants dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais sont, et de loin, proportionnellement les plus nombreux à avoir fréquenté un collège privé et ce sont les francophones qui sont proportionnellement les moins nombreux.

3- L'occupation du père

Figure 3: Proportion des sortants ayant fréquenté un établissement privé selon l'occupation du père

a) Ensemble

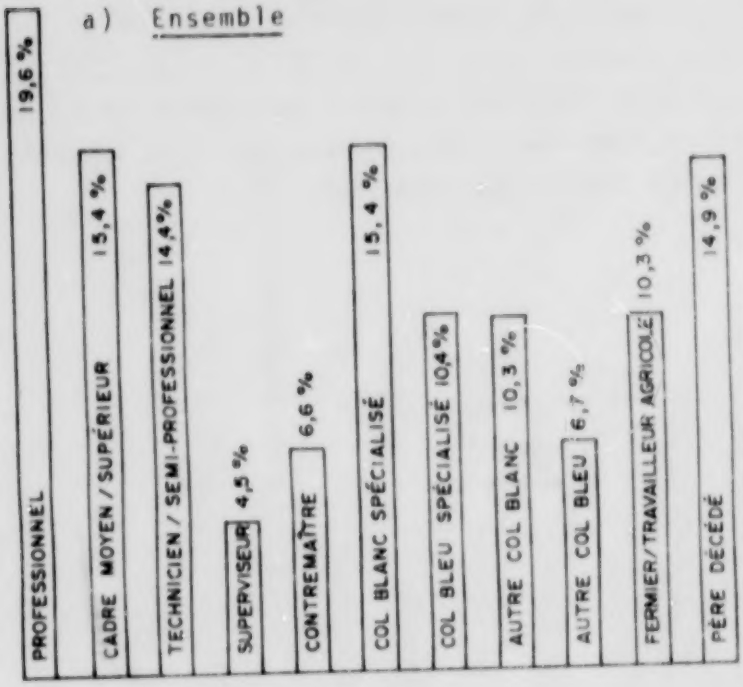

b) Secteur général

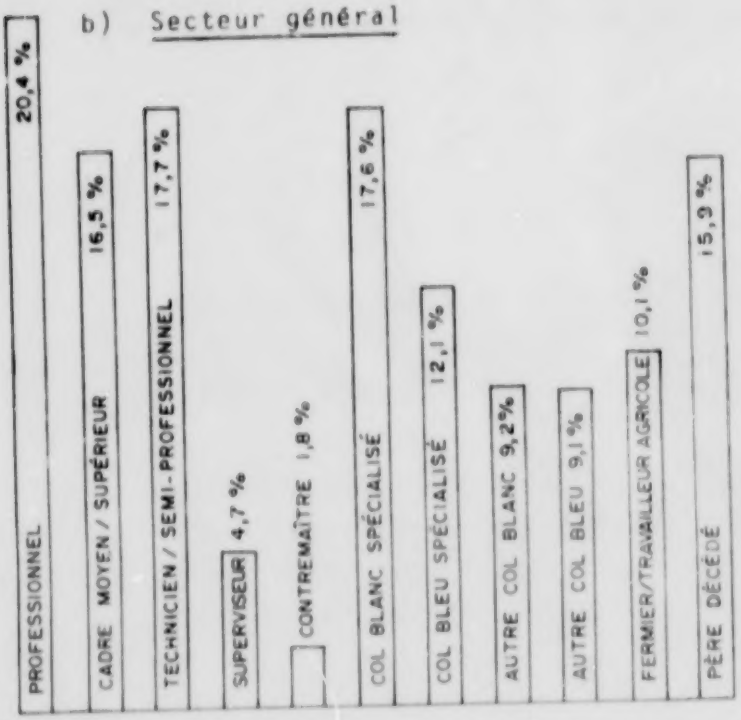

c) Secteur professionnel

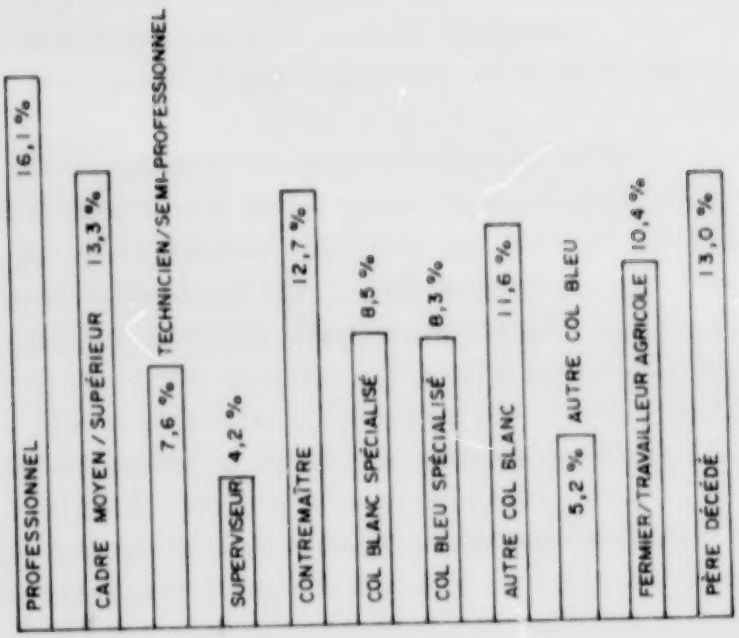

Dans l'ensemble, on peut distinguer 4 (quatre) groupes assez distincts selon le taux de fréquentation d'établissements privés:

1) Les sortants dont le père est professionnel ont fréquenté des établissements privés selon des proportions nettement plus élevées que les autres groupes.

2) Les sortants dont le père est cadre moyen ou supérieur, technicien ou semi-professionnel, col blanc spécialisé, ou dont le père est décédé ont fréquenté des établissements privés dans des proportions moindres que ceux dont le père est professionnel, mais plus élevées que la proportion d'ensemble (qui est de 11,6%).

3) Les sortants dont le père est col bleu spécialisé, "autre col blanc", ou fermier ou travailleur agricole ont fréquenté des établissements privés selon des proportions légèrement inférieures à la proportion d'ensemble.

4) Les sortants dont le père est superviseur, contremaître ou "autre col bleu" sont proportionnellement moins nombeux que les autres groupes à avoir fréquenté des collèges privés.

Au secteur général, on peut, de la même façon distinguer 4 (quatre) groupes en fonction de leur taux de fréquentation d'établissements privés:

1) Les sortants dont le père est professionnel ont eu un taux de fréquentation d'établissements privés plus élevé que les autres groupes.

2) Les sortants dont le père est cadre moyen ou supérieur, technicien ou semi-professionnel, col blanc spécialisé ou dont le père est décédé ont fréquenté des collèges privés dans des proportions légèrement moins élevées que le premier groupe, mais plus élevées que celles des autres groupes et de la proportion d'ensemble du secteur général (environ (13%).

3) Le troisième groupe comprend ceux dont le père est col bleu spécialisé, "autre col blanc", "autre col bleu" ou fermier ou travailleur agricole; les taux de fréquentation d'établissements privés des sortants de ce troisième groupe sont légèrement inférieurs au taux d'ensemble de fréquentation des collèges privés au secteur général.

4) Enfin, sur 100 sortants dont le père est superviseur ou contremaître, moins de 5 d'entre eux avaient fréquenté un collège privé au secteur général.

Au secteur professionnel, on peut encore distinguer 4 (quatre) groupes mais les démarcations entre les groupes sont moins nettes que celles existant dans l'ensemble ou au secteur général. Encore une fois, ce sont les sortants dont le père est professionnel qui sont proportionnellement plus nombreux (1 sur 6 environ) à avoir fréquenté un établissement privé au secteur professionnel. Viennent ensuite, dans l'ordre, les sortants dont le père est cadre moyen ou supérieur, décédé, contremaître, "autre

col blanc" ou, fermier ou travailleur agricole. Tous les groupes de cette deuxième catégorie ont fréquenté, au secteur professionnel, un établissement privé dans des proportions plus élevées que la proportion d'ensemble du secteur professionnel (qui est de 9 sur 100 environ). Le troisième groupe est formé de sortants dont le père est technicien ou semi-professionnel, col blanc spécialisé ou col bleu spécialisé. Les taux de fréquentation d'établissements privés au secteur professionnel des sortants de ce troisième groupe sont légèrement inférieurs au taux d'ensemble du secteur professionnel. Enfin, les sortants dont le père est superviseur ou "autre col bleu" ont fréquenté, au secteur professionnel, des établissements privés selon des proportions bien inférieures aux proportions des autres groupes.

4- La scolarité du père

Figure 4: Proportion des sortants ayant fréquenté un établissement privé selon la scolarité du père

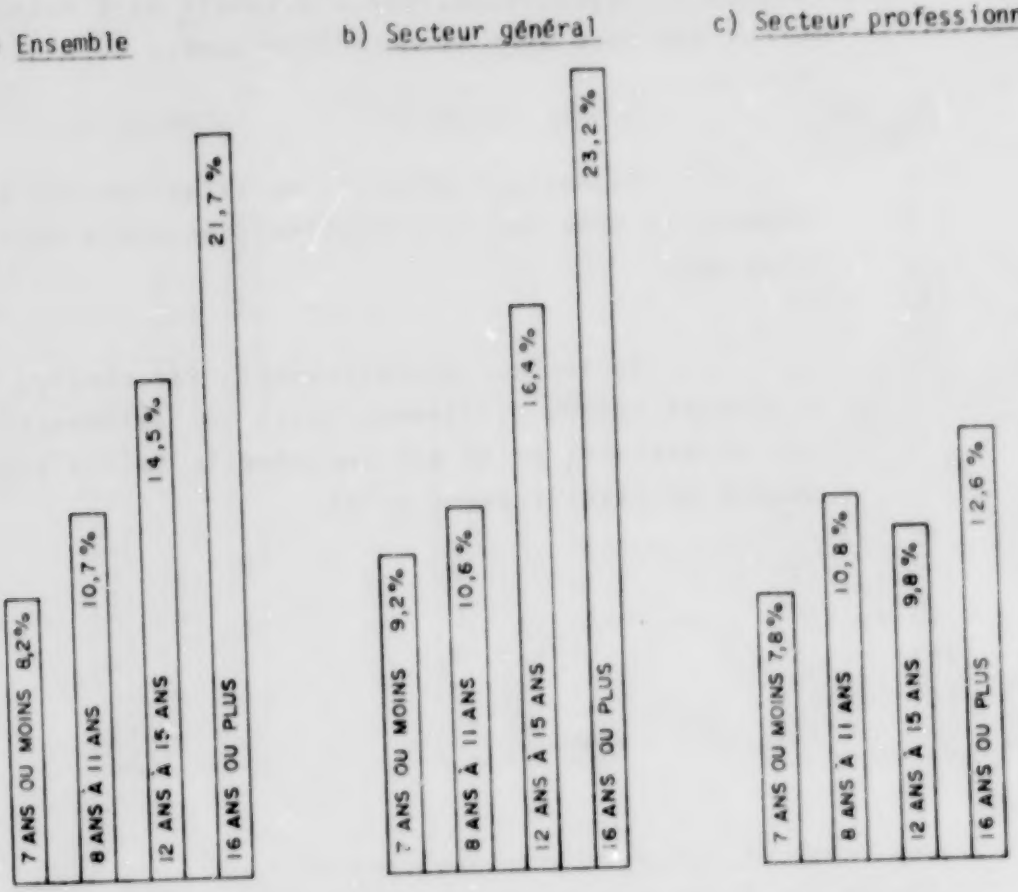

Dans l'ensemble, les sortants dont le père a 11 années ou moins de scolarité (comprend les 2 groupes: 7 ans ou moins et 8 à 11 ans) ont fréquenté des collèges privés selon des proportions moindres que la proportion d'ensemble. Par contre, ceux dont le père a 16 années ou plus de scolarité ont fréquenté des collèges privés selon des proportions nettement plus élevées que les autres groupes et enfin, ceux

dont le père a entre 12 à 15 années de scolarité ont été proportionnellement plus nombreux à avoir fréquenté des collèges privés que l'ensemble mais moins nombreux que ceux dont le père a 16 années ou plus de scolarité.

Au secteur général, la situation est sensiblement la même que la situation d'ensemble décrite plus haut.

Au secteur professionnel, par contre, il n'y a presque aucune différence entre les différents groupes de sortants en ce qui concerne le fait d'avoir fréquenté un établissement privé.

5- Le revenu du père

Figure 5: Proportion des sortants ayant fréquenté un établissement privé selon le revenu du père

a) Ensemble

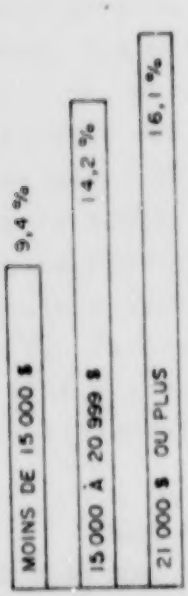

b) Secteur général

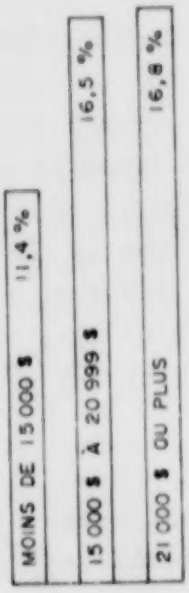

c) Secteur professionnel

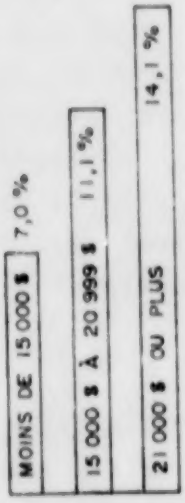

En ce qui concerne le revenu du père, on remarque presque aucune différence entre les sortants dont le père gagne entre 15 000 $ et 20 999 $ et ceux dont le père gagne plus de 21 000 $: dans l'ensemble et au secteur général, les différences entre les proportions de ces deux groupes ayant fréquenté un collège privé est minime. Ce n'est qu'au secteur professionnel que ces deux groupes se distinguent quelque peu et, dans ce cas, ce sont les sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus qui sont proportionnellement les plus nombreux à avoir fréquenté un collège privé.

Enfin les sortants dont le père gagne moins de 15 000 $ sont proportionnellement les moins nombreux à avoir fréquenté un établissement privé, que ce soit au secteur général ou au secteur professionnel.

DEUXIEME PARTIE: IMPORTANCE RELATIVE DE CERTAINS FACTEURS SUR LE FAIT D'AVOIR FREQUENTE DES ETABLISSEMENTS PRIVES

On a vu, dans la première partie, que les sortants dont le père est plus favorisé ont proportionnellement fréquenté un établissement privé en plus grand nombre. Or, on sait que plus la scolarité du père est élevée, plus son revenu sera élevé, du moins, dans beaucoup de cas. On peut donc se poser la question suivante: est-ce la scolarité du père ou le revenu du père qui contribue le plus au fait qu'un de ses enfants fréquente une école privé? De façon générale, on peut se demander: parmi les facteurs énoncés dans la première partie, lequel a la plus grande importance sur le fait d'avoir fréquenté un établissement privé?

Pour répondre à cette question, il a fallu scinder chacun des facteurs: considérer les hommes et les femmes ; l'occupation du père "col blanc" et "col bleu"; le revenu du père, "moins de 17 000 $" et "17 000 $ ou plus" et la scolarité du père, "moins de 12 ans" et "12 ans et plus".

Le lecteur aura sans doute remarqué que la variable "langue maternelle" n'a pas été incluse dans l'analyse même si elle faisait varier les taux de fréquentation d'établissements privés de façon appréciable; on a dû laisser de côté cette variable pour des raisons d'ordre technique. C'est pour ces raisons, d'ailleurs, que nous préférons analyser les taux d'ensemble plutôt que d'étudier séparément le secteur général et le secteur professionnel.

Comme nous allons le voir, les résultats d'ensemble sont surprenants car c'est la différence entre les hommes et les femmes qui est la plus grande, alors qu'il n'y a aucune différence entre les sortants dont le père a 12 ans ou plus de scolarité et ceux dont le père a moins de 12 ans de scolarité, en ce qui concerne les taux de fréquentation d'établissements privés.

Ainsi, lorsqu'on "enlève" les effets de l'occupation, du revenu et de la scolarité du père, les femmes ("sortants") auront fréquenté un collège privé selon une proportion de 7% plus élevée que les sortants de sexe masculin.

De la même façon, si le revenu et la scolarité du père, de même que le sexe de l'étudiant restent les mêmes, un sortant dont le père est col blanc aura fréquenté un collège privé selon une proportion de 5% plus élevée qu'un sortant dont le père est col bleu.

Cette différence est la même (5%) entre un sortant dont le père gagne 17 000 $ ou plus et celui dont le père gagne moins de 17 000 $, lorsque le sexe de l'étudiant, la scolarité et l'occupation du père sont les mêmes.

Enfin, il n'y a pas de différence entre le taux de fréquentation d'établissements privés chez les sortants dont le père a 12 ans ou plus de scolarité et ce même taux chez les sortants dont le père a moins de 12 ans de scolarité et, ce, lorsqu'on tient compte de l'occupation et du revenu du père, ainsi que du sexe de l'étudiant.

CONCLUSION

Le lecteur pourrait croire, à la fin de cet exposé, que les chiffres se contredisent, puisque dans la première partie, on voit une très nette différence dans les taux de fréquentation d'établissements privés selon la scolarité du père, alors que, dans la deuxième partie, on affirme que la scolarité du père n'y est pour rien dans la fréquentation d'un établissement privé.

En fait, le paradoxe n'en est un qu'en apparence car, dans la première partie, on compare les sortants ayant fréquenté un collège privé en fonction de la scolarité du père seulement. Dans la deuxième partie, si on affirme que la scolarité du père a un effet nul (sexe de l'étudiant, scolarité et occupation restant les mêmes) sur la fréquentation d'établissements privés, c'est que la scolarité du père détermine dans la plupart des cas son occupation et son revenu. C'est l'effet conjugué de ces deux derniers facteurs qui fait que la fréquentation d'un collège privé par un étudiant est en relation avec la scolarité de son père.

Ceci s'explique: les sortants dont le père est col blanc sont proportionnellement plus nombreux à avoir fréquenté un collège privé que ceux dont le père est col bleu; or, les cols blancs ont, en règle générale, une scolarité plus élevée que les cols bleus. Suivant le même raisonnement, ceux dont le père gagne 17 000 $ ou plus sont proportionnellement plus nombreux à avoir fréquenté un collège privé que les sortants dont le père gagne moins de 17 000 $ et, en général, ceux qui ont un revenu plus élevé ont aussi une scolarité plus élevée.

En somme, le présent texte démontre l'importance de l'origine sociale sur le fait d'avoir fréquenté une école privée: ceux qui sont privilégiés auront davantage fréquenté ce type d'institution.

On a vu aussi que, quelle que soit l'origine sociale, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir fréquenté un collège privé. De plus, c'est le sexe de l'étudiant qui a le plus grand effet "net" sur la fréquentation d'un établissement privé. Ensuite, plus l'origine sociale est "élevée" plus les femmes seront, proportionnellement parlant, plus nombreuses que les hommes à avoir fréquenté une école privée.

Enfin, on a fait une constatation intéressante, lorsqu'on a vu, qu'au secteur professionnel privé, les allophones sont, de façon très nette, proportionnellement plus nombreux à avoir fréquenté un établisssement privé.

DANS LA MÊME SÉRIE:

La persévérance scolaire 1976-1977.

Les abandons scolaires 1976-1977.

Les sortants du collégial privé 1976-1977.

Les cheminements scolaires 1976-1977.

Les choix scolaires 1976-1977.

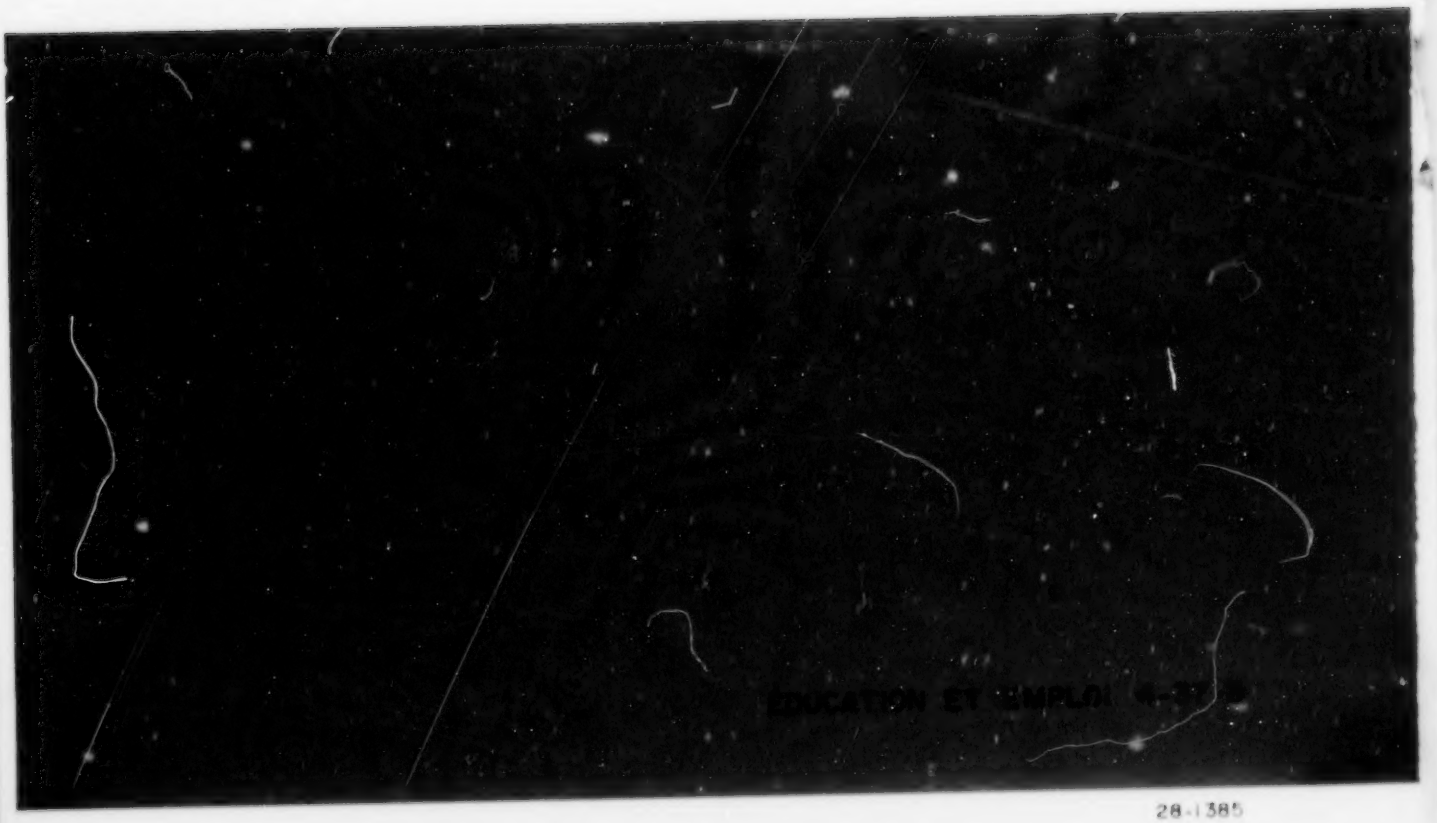

28-1385